

**T01 – Format du fichier des fiches de notification électroniques et les clés d'élément pour la notification d'une assignation de radiodiffusion sonore en ondes métriques**

**Symboles utilisés dans le tableau**

X	Clé d'élément obligatoire
+	Clé d'élément obligatoire selon les conditions indiquées
O	Clé d'élément facultatif
C	Clé d'élément obligatoire s'il a servi de base pour effectuer la coordination avec une autre administration
	Clé d'élément n'est pas applicable

Élément Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	MIFR	GE84	ST61	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
	<HEAD>	X	X	X		Début de la section <b>HEAD</b>	La section <HEAD> sera unique dans le fichier. Cette section indique le début du fichier électronique
	t_char_set	O	O	O	ISO-8859-1	Jeu de caractères utilisé dans le fichier	
	t_d_sent	O	O	O	YYYY-MM-DD	Date d'envoi de la fiche de notification	
B	t_adm	X	X	X	<a href="#">Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 1</a>	Symbole de l'administration notificatrice	
	t_email_addr	O	O	O	30 caractères	Adresse de courrier électronique du notificateur	
	</HEAD>	X	X	X		Fin de la section <b>HEAD</b>	La section doit se terminer par </HEAD>
	<NOTICE>	X	X	X		Début de la section <b>NOTICE</b>	Le nombre de sections <NOTICE> dans le fichier n'est pas limité. Chaque section <NOTICE> contient toutes les clés d'éléments requises aux fins de la notification
	t_notice_type	X	X	X	T01	Type de fiche de notification	La fiche de notification T01 est utilisée pour les stations de radiodiffusion sonore analogiques ou numériques
	t_d_adm_ntc	O	O	O	YYYY-MM-DD	Date donnée à la fiche de notification par l'administration	Cette date peut être différente de la date t_d_sent
	t_fragment	X	X	X	NTFD_RR, GE84, ST61	Fragment	Partie de la base de données à mettre à jour NTFD_RR – pour l'inscription dans le Fichier de référence GE84 ou ST61 – pour la mise à jour du Plan
D	t_prov	X			RR11.2, RR9.21	Code de la disposition du RR au titre de laquelle la fiche de notification a été soumise	RR11.2: pour l'inscription dans le Fichier de référence. RR9.21: lorsqu'une coordination préalable est requise avant la notification au titre du numéro RR11.2 (Article 9 du RR)
	t_action	X	X	X	ADD, MODIFY	Action à effectuer concernant cette fiche	
ID1	t_adm_ref_id	O	O	O	20 caractères	Code d'identification unique donné par l'administration à l'assignation	Ce code est utilisé pour identifier de manière unique l'assignation de fréquence et le <b>caractère unique doit être géré par l'administration. Élément d'identification de la fiche de notification</b>
1A	t_freq_assgn	X	X	X	Décimale	Fréquence assignée, telle qu'elle est définie dans l'Article 1 du RR	Notifiée en MHz – <b>Élément d'identification de la fiche de notification</b>
4C	t_long	X	X	X	±DDMMSS -1800000 à +1800000	Longitude de l'emplacement de l'antenne d'émission	<b>Élément d'identification de la fiche de notification</b>
4C	t_lat	X	X	X	±DDMMSS -900000 à +900000	Latitude de l'emplacement de l'antenne d'émission	<b>Élément d'identification de la fiche de notification</b>
O-ID1	t_trg_adm_ref_id	+	+	+	20 caractères	Code d'identification unique de l'assignation à modifier	S'applique à l'action «MODIFY». Peut-être utilisé, seulement s'il a été notifié antérieurement et si t_trg_freq_assgn, t_trg_long et t_trg_lat ne sont pas fournis. <b>Élément d'identification de l'assignation inscrite</b>
O-1A	t_trg_freq_assgn	+	+	+	Décimale	Fréquence assignée de l'assignation à modifier	S'applique à l'action «MODIFY». <b>Obligatoire si t_trg_adm_ref_id n'est pas fourni. Élément d'identification de l'assignation inscrite</b>

Élément Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	MIFR	GE84	ST61	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
O-4C	t_trg_long	+	+	+	±DDMMSS -1800000 à +1800000	Longitude du site émetteur de l'assignation à modifier	S'applique à l'action «MODIFY». <b>Obligatoire si t_trg_adm_ref_id n'est pas fourni. Élément d'identification de l'assignation inscrite</b>
O-4C	t_trg_lat	+	+	+	±DDMMSS -900000 à +900000	Latitude du site émetteur de l'assignation à modifier	S'applique à l'action «MODIFY». <b>Obligatoire si t_trg_adm_ref_id n'est pas fourni. Élément d'identification de l'assignation inscrite</b>
3A1	t_call_sign	O	O	O	7 caractères	Indicatif d'appel utilisé conformément à l'Article 19 du RR	Elle doit être conforme à l'Art. 19 du RR et à l'AP42 du RR
3A2	t_station_id	O	O	O	10 caractères	Identification de la station	Le contenu du champ n'est pas validé, il peut contenir des caractères imprimables
2C	t_d_inuse	X			YYYY-MM-DD	Date (effective ou prévue, selon le cas) de mise en service de l'assignation de fréquence (nouvelle ou modifiée)	Maximum 3 mois à l'avance
4A	t_site_name	X	X	X	30 caractères	Nom de la localité par lequel la station d'émission est désignée ou dans laquelle cette station est située	
4B	t_ctry	X	X	X	<a href="#">Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 2</a>	Code de la zone géographique dans laquelle est située la station d'émission	Doit se trouver sur le territoire relevant de l'administration notificatrice
7D	t_tran_sys	+	X	O	1-5	Code correspondant au système de transmission de radiodiffusion sonore	Pour le fragment NTFD_RR, ce code est obligatoire s'il est notifié au titre de l'Accord régional GE84, sinon il est facultatif. 1. Monophonique (excursion maximale de fréquence ±75 kHz); 2. Monophonique (excursion maximale de fréquence ±50 kHz); 3. Système stéréophonique à modulation polaire (système stéréophonique à fréquence pilote) (excursion maximale de fréquence ±50 kHz); 4. Système stéréophonique à fréquence pilote (excursion maximale de fréquence ±75 kHz); 5. Système stéréophonique à fréquence pilote (excursion maximale de fréquence ±50 kHz).
7AB	t_bdwidth	X	X	X	130,180, 200,300 kHz	Largeur de bande nécessaire	
8BH	t_erp_h_dbw	+	+	+	≤ 57,0	Puissance apparente rayonnée maximale (dBW) de la composante à polarisation horizontale	Obligatoire, si la polarisation est horizontale ou mixte
8BV	t_erp_v_dbw	+	+	+	≤ 57,0	Puissance apparente rayonnée maximale (dBW) de la composante à polarisation verticale	Obligatoire, si la polarisation est verticale ou mixte
9	t_ant_dir	X	X	X	D, ND	Indicateur précisant si l'antenne est directive (D) ou non directive (ND)	
9D	t_polar	X	X	X	H, V, M	Code indiquant le type de polarisation	Polarisation (H – horizontale, V – verticale, M – mixte).
9E	t_hgt_agl	+	X	X	Nombre entier compris entre 1 et 800 m	Hauteur de l'antenne au-dessus du niveau du sol, en mètres	Pour le fragment NTFD_RR, cet élément est obligatoire si la notification est faite au titre de GE84 ou ST61, sinon il est facultatif.
9EA	t_site_alt	+	X	X	Nombre entier compris entre -1 000 et 8 850 m	Altitude de l'emplacement par rapport au niveau moyen de la mer (m)	Pour le fragment NTFD_RR, cet élément est obligatoire si la notification est faite au titre de GE84 ou ST61, sinon il est facultatif.
9EB	t_eff_hgtmax	X	X	X	Nombre entier compris entre -3 000 et 3 000 m	Hauteur équivalente maximale de l'antenne (m) au-dessus du niveau moyen du sol, entre 3 et 15 km par rapport à l'antenne d'émission	Sa valeur doit être égale, ou supérieure à la plus grande des valeurs du diagramme de hauteur équivalente d'antenne
12A	t_op_agcy	O			3 chiffres	Symbole de l'entité exploitante	<a href="#">Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 3</a>
12B	t_addr_code	X			1 caractère	Symbole correspondant à l'adresse de l'administration responsable, à laquelle il convient d'envoyer toute communication urgente concernant les brouillages, la qualité des émissions et les questions relatives à l'exploitation technique de la liaison	<a href="#">Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 3</a>
10B	t_op_hh_fr	X			HHMM 0000 à 2359	Horaire normal (UTC) de fonctionnement de l'assignation de fréquence	Heure de début de l'horaire normal de fonctionnement (UTC) de l'assignation de fréquence
10B	t_op_hh_to	X			HHMM 0001 à 2400	Horaire normal (UTC) de fonctionnement de l'assignation de fréquence	Heure de fin de l'horaire normal de fonctionnement (UTC) de l'assignation de fréquence
13C	t_remarks	O	O	O		Toute remarque destinée à aider le Bureau dans le traitement de la fiche	Le nombre de caractères par ligne n'est pas limité. Il pourrait y avoir plusieurs clés

Élément Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	MIFR	GE84	ST61	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
	<ANT_HGT>	+	X	X		Début de la sous-section <b>ANT_HGT</b> contenant les valeurs des hauteurs équivalentes de l'antenne	S'il y a lieu, la sous-section <ANT_HGT> sera unique dans la section <NOTICE>
9EC	t_eff_hgt@azmzzz	+	X	X	Nombre entier compris entre -3 000 et 3 000 m	Hauteur équivalente de l'antenne (m) au-dessus du niveau moyen du sol, entre 3 et 15 km par rapport à l'antenne d'émission, à 36 azimuts différents, de 10 degrés en 10 degrés (à savoir 0°, 10°, ..., 350°), mesurée dans le plan horizontal depuis le Nord vrai dans le sens des aiguilles d'une montre	La valeur maximale de la hauteur ne devrait pas être supérieure à la valeur de t_eff_hgtmax. Pour le fragment NTFD_RR, cet élément est obligatoire si la notification est faite au titre de GE84 ou ST61, sinon il est facultatif
	</ANT_HGT>	+	X	X		Fin de la sous-section <b>ANT_HGT</b>	La sous-section doit se terminer par </ANT_HGT>
	<ANT_DIAGR_H>	+	+	+		Début de la sous-section <b>ANT_DIAGR_H</b> contenant la valeur de l'affaiblissement de la composante à polarisation horizontale	Obligatoire, si la polarisation est horizontale ou mixte et l'antenne est directive. <ANT_DIAGR_H> sera unique dans la section <NOTICE>
9NH	t_attn@azmzzz	+	+	+	0,0 à 40,0 dB	Valeur de l'affaiblissement de la composante à polarisation horizontale, pour 36 azimuts différents, de 10 degrés en 10 degrés (à savoir 0°, 10°, ..., 350°), mesurée dans le plan horizontal depuis le Nord vrai dans le sens des aiguilles d'une montre, par rapport à la puissance apparente rayonnée maximale de cette composante, exprimée en dB	Au moins une valeur du diagramme d'affaiblissement doit être égale à 0
	</ANT_DIAGR_H>	+	+	+		Fin de la sous-section <b>ANT_DIAGR_H</b>	La sous-section doit se terminer par </ANT_DIAGR_H>
	<ANT_DIAGR_V>	+	+	+		Début de la sous-section <b>ANT_DIAGR_V</b> contenant la valeur de l'affaiblissement de la composante à polarisation verticale	Obligatoire, si la polarisation est verticale ou mixte et l'antenne est directive. <ANT_DIAGR_V> sera unique dans la section <NOTICE>
9NV	t_attn@azmzzz	+	+	+	0,0 à 40,0 dB	Valeur de l'affaiblissement de la composante à polarisation verticale, pour 36 azimuts différents, de 10 degrés en 10 degrés (à savoir 0°, 10°, ..., 350°), mesurée dans le plan horizontal depuis le Nord vrai dans le sens des aiguilles d'une montre, par rapport à la puissance apparente rayonnée maximale de cette composante, exprimée en dB	Au moins une valeur du diagramme d'affaiblissement doit être égale à 0
	</ANT_DIAGR_V>	+	+	+		Fin de la sous-section <b>ANT_DIAGR_V</b>	La sous-section doit se terminer par </ANT_DIAGR_V>
	<COORD>	O	C	C		Début de la sous-section <b>COORD</b>	<COORD> sera unique dans la section <NOTICE>
11	t_adm	+	+	+	<a href="#">Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 1</a>	Symbole du nom de l'administration avec laquelle une coordination a été effectuée avec succès	Répéter s'il y a lieu
	</COORD>	O	C	C		Fin de la sous-section <b>COORD</b>	La sous-section doit se terminer par </COORD>
	</NOTICE>	X	X	X		Fin de la section <b>NOTICE</b>	La section doit se terminer par </NOTICE>. Cela indique la fin de toutes les clés d'élément requises pour la notification
	<TAIL>	X	X	X		Début de la section <b>TAIL</b>	La section <TAIL> sera unique dans le fichier. Cette section indique la fin du fichier électronique
	t_num_notices	X	X	X	Nombre entier	Nombre de fiches figurant dans le fichier	Le nombre de fiches de notification par fichier n'est pas limité
	</TAIL>	X	X	X		Fin de la section <b>TAIL</b>	La section doit se terminer par </TAIL>